ARRITTI

nu 2814 da u 26 d'ottobre à u 1u di nuvembre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Processus de Beauvau p. 3

Faire échouer la spirale d'un échec annoncé

La quatrième édition du colloque contre la précarité, organisé par la Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion, se tenait à Aiacciu le 16 octobre dernier. De trop nombreuses personnes, encore aujourd'hui, ne mangent pas suffisamment à leur faim, ne peuvent se loger dignement, renoncent à se soigner, sont de plus en plus en situation d'exclusion, voire s'excluent eux-mêmes, ne trouvant pas leur place ou n'ayant plus assez de force pour résister à cette chute vers l'abîme. La Corse est la région qui compte en France le taux le plus important de personnes précaires. Il faut en sortir. À lire en p.4-6

Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion

Pour « une Corse moins pauvre demain »

A69 entre Castres et Toulouse p. 11

L'autoroute de la discorde

Langues minoritaires p. 6-7

Présence sur le net : une nécessité vitale

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U vechju è i trè pullastroni

À u tagliu di u stradone in lu so urtulinu, Zìu Pàulu si punìa un mandarinu.
– O Zìu Pà ! dìssenu trè pullastroni[1], andate puru chì u fruttu ch'è vo magnarete ùn hè ancu maturu. Mà ùn vi ne fate, vi cantaremu un oratoriu. È i mandarini i vi mandaremu in purgatoriu. Almenu chè vo ùn campite quant'è isse curnachje, chì mùghjanu pà isse machje. O ch'è vo ùn abbiate a speme di campà quant'à Matusaleme[2]...

– O giuvanastri, disse Zìu Pàulu, hè cusì fattu u distinu, chì a data di a so morte ùn la cunnosce nimu. Quelli chì filanu u fusu di a nostra vita suppongu, ch'elli u fàcenu o più cortu, o più longu. A vostra rima à cosa rima ?

U destinu li dede a raghjone. Unu si ne murìa à la fine di a staghjone. U sicondu u disgraziatu, s'hè annigatu. U terzu à e culunìe s'hè fattu duie mosse, è hà finitu chì ci hà lasciatu l'osse.

Zìu Pàulu, cù u so mandarinu, sarà forse sempre vivu.

Muralità
V'aghju date u sicretu ùn lu ripitite à nimu
Par campà cent'anni, punite un mandarinu. ■

1. Pullastrone : metafura ridìcula aduprata à spessu par dì « giuvanuttellu ». •
2. Matusaleme : quellu di i patriarca di a Bìbbia chì invichjede u più (969 anni).

U vostru settimanale hè nant'à internet
www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Lìberu scambiu

Stu mondu viaghja à capu in ghjò. I stùdii, e chjame di i scientìfichi, e riunioni da tutte e mamme, sèrie trà i putenti di a pianetta, e misure prumesse da piglià in fùria in fùria, e decisioni aduprate nant'à a rilucalisazione eculògica è suciale indispensèvule, è tuttu un trallalà, a manu nant'à u core per dì, quasi a làcrima à l'ochju, *ci tocca à agisce !* tuttu què hè martellatu da a matina à a sera, nant'à e televisiò, e ràdio, i ghjurnali... è, in u frà tempu, si pìglianu decisioni sceme chì sguàssanu tutte e bone vulintà ! Stu 23 è 24 d'ottobre e cumissioni di u Parlamentu aurupeu sò chjamate à dibatte nant'à l'accordu di lìberu scàmbiu trà l'Unione aurupea è a Nouvelle-Zélande. Un mese dopu, à a sessione di nuvembre, ghjè u Parlamentu aurupeu chì darà u so parè. Ma u fattu solu di pensà ch'ellu si puderìa esse un accordu cumerciale cusì, và cumplettamente à l'incontru di tutte l'inchietùdine è e decisioni prese per dà di pettu à u riscaldimentu climàticu ! Dopu à avè cumbriculatu à l'appiattu di lugliu scorsu, l'accordu hè statu messu in ballu sott'à a pressione di i lobbì industriali è finanziarii à l'incontru di u mìnimu ghjudìziu ! L'accordu dà u s'accunsentu à l'impurtazione senza drittu di dugana per 38.000 tunnellate di carna picurina, 10.000 tunnellate di carna vaccina, 15.000 tunnellate di butiru, 25.000 tunnellate di late in pòlvera, d'un paese chì stà à più di 20.000 chilòmetri di l'Unione aurupea ! Ma pàrenu fole tamante à u mondu d'imbecillità induve no campemu !
Più di cinquanta urganisazioni di a sucetà civile frà e quale l'ONG francese ActionAid, Aitec, l'Amichi di a Terra, Attac, Bloom, a Cgt, a Cunfederazione Paisana, a Fsu, a Fundazione pè a Natura è l'Omu, Francia Natura è Ambiente (FNE), Generazioni Future, u Nostru Affare à Tutti, Veblen Institute, è u cullettivu naziunale Stop CETA/Mercorsur contr'à stu gèneru d'accordu ch'esiste trà l'Unione aurupeu, u Canadà è l'Amèrica Latina, anu lanciatu una chjama à e stituzioni aurupee da ch'elle ùn zìffranu st'accordu chì và à l'incontru di u sèmplice sumerinu. Una campagna citatina hè lanciata da ziffrà petizioni è mandà lèttere à i deputati aurupei. Ricùsanu di fà cresce cusì i scàmbii cumerciali cù decine di millaie di chilòmetri di distanza, fendu cresce à tempu l'emissioni di gasi à effettu di serra ch'impeghjurìscenu u ciambuttamentu climàticu, ridùcenu a biodiversità di a pianetta, impuverìscenu l'impiecu è e pupulazioni, fendu cresce l'inegualità suciale. L'accordu face nice d'impeserìscesi di u climà ma ghjè per fà passà megliu a decisione di sti scàmbii tonti scemi chì rispòndenu à un mudellu di pruduzzione è di cunsummazione ch'ellu ci tocca à finì per ùn strughje l'ambiente, u mondu, a vita. L'Agenzia aurupea di l'energìa dumanda di sminuisce duie volte più in fùria per raportu à l'ùltimi 10 anni, u scopu di 55 % di ridduzzione di l'emissioni di carbonu ch'ella s'hè data l'Unione aurupea da quì à u 2030. Ùn si pò prende risuluzioni d'un latu, è strùghjele d'un antru latu. E sfide per l'ambiente cummàndanu di cambià di versu e nostre pulìtiche, frà e quale a pulìtica cumerciale. L'accordu trà l'UE è a Nouvelle-Zélande cunduce à aumentà sti scàmbii, fendu cresce e spurtazioni di l'Auropa di 47 % ! Ci vole à sperà chì i deputati aurupei averanu u sumerinu d'ùn vutà st'accordu. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Processus de Beauvau

Faire échouer la spirale d'un échec annoncé

Le 16 mars 2022, au moment de signer le « compte rendu de réunions » avec Gérald Darmanin dépêché en Corse pour engager le dialogue qui deviendra ensuite le « processus de Beauvau », Gilles Simeoni était resté le seul en Corse à engager sa responsabilité. Dix-huit mois plus tard, au lendemain du discours d'Emmanuel Macron devant l'Assemblée de Corse du 28 septembre 2023, le même mouvement s'observe. Seul Femu a Corsica, qui a tenu conférence de presse le 18 octobre à Aiacciu, fait bloc autour du président du Conseil Exécutif.

À l'opposé, on a retrouvé dimanche 15 octobre dans un amphi à l'étage de l'Université de Corti, un public de nationalistes nombreux, plusieurs centaines, venus exprimer leurs insatisfactions malgré la promesse d'autonomie annoncée par le Chef de l'État à Aiacciu.

Sur cette annonce présidentielle, leur méfiance reste grande, alimentée par un demi-siècle de faux-semblants. Ils pointent, bien souvent à juste titre, les « lignes rouges » enlevées pour la forme mais maintenues sur le fond, la spéculation immobilière qui continue et contre laquelle la feuille de route présidentielle est presque vide, la langue corse reléguée à un bilinguisme de façade pendant que les préfets continuent d'attaquer les soutiens à Scola Corsa qui a introduit enfin en Corse la méthode immersive, la corsisation des emplois reléguée aux oubliettes, etc.

Cette expression, dans sa part spontanée, est un message qu'il faut entendre. Le principal péril politique du processus de Beauvau serait qu'il génère une immense déception au terme d'interminables procédures. Or on sait que les procédures seront nombreuses à surmonter pour arriver à une réforme constitutionnelle qui est la clef de toute nouvelle évolution de la Corse, quarante-et-un an après le statut particulier qui a institué la première Assemblée de Corse. Depuis, toutes les possibilités d'évolution à Constitution constante ont été épuisées par Pierre Joxe, Lionel Jospin et par les réformes qui ont suivi jusqu'à la Collectivité Unique qui a supprimé les deux départements en 2017.

Si on veut réduire cette défiance, l'Etat dispose de quelques moyens simples. Tout d'abord arrêter sa guérilla contre Scola corsa et utiliser la possibilité qui lui est donnée, grâce à une dérogation prévue au code de l'Éducation nationale, pour accélérer la contractualisation de l'école corse immersive comme cela est déjà fait en Bretagne ou au Pays Basque. Autre moyen simple : mettre fin au fichage par l'antiterrorisme, au même rang que les islamistes radicalisés, des anciens prisonniers politiques corses. Il n'existe pas de procédure de dialogue sans que des gestes de détente ne l'accompagnent. Cela devrait en fait venir naturellement, mais, comme pour les mesures de fin de peine de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi finalement obtenues début 2023, on ressent bien la mauvaise volonté qui domine.

L'autre message plus politicien de ce rassemblement d'a Chjama Patriotta réunie à Corti est celui des forces politiques qui l'ont suscité, au premier rang Corsica Lìbera. Principale cible des critiques, le président du Conseil Exécutif, Gilles Simeoni.

En fait, il s'agit pour eux d'un calcul politique simple : connaissant le jacobinisme viscéral de l'appareil politique français, ils anticipent les vents contraires que Gérald Darmanin et Emmanuel Macron vont rencontrer sur le chemin de l'autonomie de la Corse. Pierre Joxe et Michel Rocard en d'autres temps ont fait déjà l'amère expérience d'une négociation politique entravée par le Conseil Constitutionnel et toutes les officines jacobines, échouant à introduire la reconnaissance du « peuple corse, composante du peuple français », dans le préambule du statut particulier de la Corse.

Cependant, aujourd'hui, c'est justement une modification de la Constitution qui a été mise en projet par l'engagement solennel d'Emmanuel Macron. Ne pas y travailler pour se réfugier dans une attitude de critique systématique est une démarche de désengagement confortable qui conduit in fine à encourager une spirale de l'échec par calcul politicien. On retrouve, quarante-et-un an après, l'attitude anti-statut particulier du slogan de la LLN de l'époque, « a tràppula ! ». Sauf que quatre décennies plus tard, le récit nationaliste attribue cette avancée du premier statut particulier à son action, y compris celle de ceux qui avaient largement critiqué l'UPC et Edmond Simeoni à l'époque.

Le mandat politique donné par le peuple corse par ses votes successifs est celui de réussir la négociation avec l'État de l'autonomie de la Corse. Cela figurait expressément dans le programme Pè a Corsica de 2015 et de 2017, cosigné par Corsica Lìbera. Instrumentaliser l'impatience, et parier sur l'échec, ne sont pas des lignes politiques conformes aux intérêts de la Corse. ■

Colloque de la Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion

Pour « une Corse moins pauvre demain »

La quatrième édition du colloque contre la précarité, organisé par la Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion*, se tenait à Aiacciu le 16 octobre dernier. Une salle comble pour parler du comble de nos sociétés modernes : de trop nombreuses personnes, encore aujourd'hui, ne mangent pas suffisamment à leur faim, ne peuvent se loger dignement, renoncent à se soigner, sont de plus en plus en situation d'exclusion, voire s'excluent eux-mêmes, ne trouvant pas leur place ou n'ayant plus assez de force pour résister à cette chute vers l'abîme. La Corse est la région qui compte en France le taux le plus important de personnes précaires. Il faut en sortir.

Encore une fois, la CLE réussit le tour de force de réunir les acteurs de l'aide aux plus démunis, institutions, organismes et travailleurs sociaux, associations. À noter la présence dans le public de Son Éminence le cardinal François Xavier Bustillo, la conseillère exécutive Bianca Fazi, la présidente du CESEC, Marie-Jeanne Nicoli, la directrice de l'ARS, Marie-Hélène Lecenne, le commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de Corse, Didier Medori. Également représentés l'église réformée de Corse, la Collectivité de Corse, députés et sénateurs. De nombreux élus présents, des acteurs de terrains, de jeunes lycéens du lycée Fesch, et toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour faire reculer ce fléau.
Au total, pas loin de 250 personnes... *« Toute une armée »* pour le Dr Pernin, mais *« une armée qui s'ignore »* tant ce potentiel de bonne volonté, d'implications, de pouvoirs de décision et d'action, reste encore collectivement mal exploité.

Organisé dans le cadre de la Journée mondiale du refus la misère, le colloque était centré sur le lien avec les problématiques planétaires du réchauffement climatique et des crises multiples en passant par la nécessaire autonomie alimentaire et énergétique, ou la lutte pour un meilleur accès aux soins ; avec pour intervenants Jean-Philippe Pernin, responsable d'enseignement à l'université inter-âges du Dauphiné, co-président de l'Association de préfiguration de la maison de l'anthropocène de Grenoble ; François Casabianca, ingénieur agronome, membre du CESEC ; Hyacinthe Choury, secrétaire général du Secours Populaire de Corse ; Georges Guironnet, fondateur de SOLECO, membre de Negawatt et défenseur de l'Architecture frugale ; Laurent Papazian, réanimateur au centre hospitalier de Bastia et ancien chef de service de réanimation à l'hôpital Nord de Marseille.
Cécile Masera, facilitatrice graphique, a synthétisé les échanges dans une grande fresque à mesure qu'avançaient la réflexion, et donné ainsi une vue d'ensemble des problèmes et des solutions préconisées pour en sortir.
Stéphane Usciati, journaliste, avait la charge d'animer les débats.

*« **Nous sommes une nouvelle fois convoqués par la misère…** la pauvreté nous a déclaré la guerre. »* En ouvrant sur ces mots, le Dr François Pernin affiche toute la détermination qu'on lui connaît. En suivant la métaphore de *« l'armée qui s'ignore »*, il vise juste : la Corse ne manque pas d'intelligence et de bonnes volontés pour agir, mais tout simplement peut-être d'un meilleur travail en commun. *« Ce qu'on demande aux politiques, ce n'est pas de faire l'impossible, c'est de savoir orchestrer »* assène-t-il inlassablement. Son message tient en quatre point :
1/ *« La pauvreté n'est pas une fatalité, elle a ses causes »,* reprenant une phrase du Père Joseph Wresinski de la Fondation Abbé Pierre : *« la misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire »*. Ce qui signifie que nous avons le pouvoir d'agir !
2/ *« Les pauvres ne sont pas responsables de leur sort »*. Le croire est terriblement injuste et ouvre aux pires indifférences. À l'exemple du drame des migrants en Méditerranée...
3/ *« On ne convoque pas les principaux experts de la situation »* : les pauvres doivent être associés à la réflexion et à la mise en œuvre des politiques qui les concernent.
4/ Enfin, *« la pauvreté est un problème politique majeur ». « Elle touche 12 à 15 millions de personnes en France, diminue l'espérance de vie, 13 ans en moyenne, mobilise des budgets phénoménaux et provoque une économie parallèle… Il faut que la politique s'en mêle »* martèle le Dr Pernin.
Les intervenants vont s'empresser de l'étayer chacun à leur tour avec pertinence.

Jean Philippe Pernin alarme sur la multiplication des phénomènes extrêmes liés au dérèglement climatique et à la multiplication des crises humanitaires : migrants, crises économique et sociale, sanitaire avec le Covid, mais aussi géopolitiques avec la situation en Ukraine ou au Moyen-Orient. Augmentation continue des précarités au niveau alimentaire, sanitaire, énergétique, du mal-logement, des transports : il faut avoir une meilleure connaissance pour une meilleure prise de conscience, nous dit Jean Philippe Pernin.
« Le rythme du réchauffement actuel n'a jamais été aussi important et surtout extrêmement rapide » alerte-t-il. La théorie du Donut décrit *« notre marge de manœuvre de jouer de toute urgence entre un plafond environnemental, ne pas dépasser les limites de façon irréversible, et un plancher social en termes de santé, nourriture, eau, revenu, éducation, etc. »*
Dans un rapport intitulé « Terre pour tous », le Club de Rome qui regroupe scientifiques, industriels, économistes propose d'agir dès à présent sur cinq leviers : 1/ mettre fin à la pauvreté, 2/ s'attaquer aux inégalités flagrantes, 3/ renforcer l'émancipation des femmes, 4/ refaçonner un système alimentaire sain, 5/ opérer une transition vers les énergies propres.
« Il y a des moyens de décliner cette approche dans chaque territoire » invite

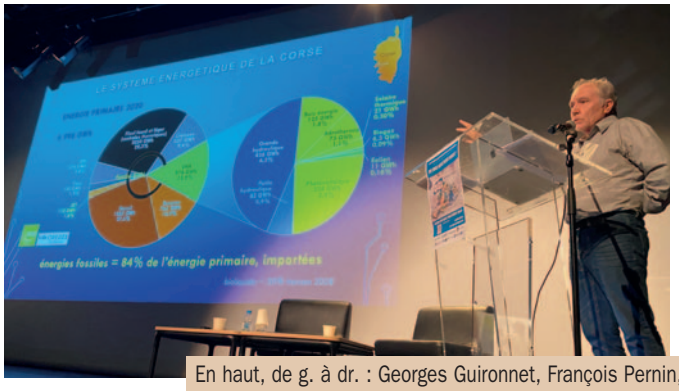

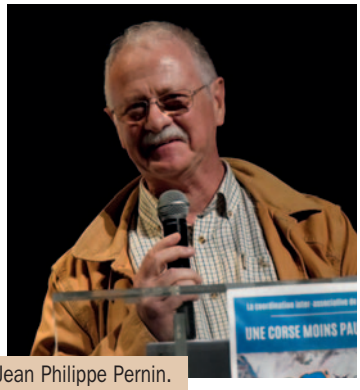

En haut, de g. à dr. : Georges Guironnet, François Pernin, Jean Philippe Pernin.
En bas : Hyacinthe Choury, Stéphane Usciati et François Casabianca.

encore Jean Philippe Pernin pour qui la Corse est un bel exemple à étudier.

«***Se nourrir est un droit***» rappelle François Casabianca, un droit *«à une alimentation saine, équilibrée, culturellement appropriée»*. Or la Corse est *«en grande dépendance alimentaire, 4% environ d'auto-approvisionnement»*.
Pour réduire la pauvreté il faut donc produire localement, combattre *«la malbouffe»*, se réapproprier *«la diète méditerranéenne»* perdue en nous détournant de notre économie de montagne: huile d'olive, fruits et légumes frais, légumineuses... laissant la place à une consommation de viande rouge en excès, facteur avéré de maladies cardio-vasculaires et d'aggravation des émissions de gaz à effet de serre!
Renouer avec nos racines est *«un objectif politique majeur»*. François Casabianca appelle à un *«riacquistu alimentaire»*, ce qui suppose une véritable production maraichère. De même, il faut impliquer les citoyens par *«l'autoproduction de potagers et de basse-cours, de jardins partagés»*, développer les circuits courts, la vente directe, réduire les intermédiaires pour réduire les marges, créer des plateformes numériques, veiller aux prix à la consommation et aux effets pervers de la continuité territoriale sur le fonctionnement du marché pour favoriser les productions locales. Il plaide pour l'expérimentation de nouveaux dispositifs comme la sécurité sociale alimentaire, permettant l'achat de fruits et légumes frais dans des épiceries solidaires, ou comme le Marché d'intérêt national, dispositif fiscal pour regrouper l'offre régionale et la rendre plus compétitive, notamment pour la restauration collective et les associations d'aide alimentaire. 10 préconisations remises auprès de la Collectivité de Corse par le CESEC.
«Nos politiques devraient se préoccuper de façon plus directe de la question alimentaire» plaide encore François Casabianca. *«Je ne dis pas qu'il n'y a pas de préoccupations, mais je pense qu'il faudrait aller beaucoup plus loin... on a besoin d'une politique alimentaire territoriale»*.

Hyacinthe Choury alerte sur «***l'aggravation de la pauvreté en Corse***», *«on fait partie du monde mais en pire»*. *«En pire»* c'est le coût de la vie plus élevé qu'ailleurs, les handicaps de l'insularité non compensés, le vieillissement de la population, des revenus bien moindres que sur le Continent.
Les chiffres sont alarmants: *«parmi les familles accompagnées par le Secours Populaire, entre 2019 et 2023 on est passé de 1264 à 2134 familles»*. C'est le drame dans le rural profond, auprès des familles monoparentales, des étudiants, des retraités... et, fait nouveau qui prend de l'ampleur, *«les travailleurs pauvres»* alerte Hyacinthe Choury, conséquence directe de la crise.
«Face à cela, il est indispensable d'améliorer l'aide sociale» même s'il souligne les efforts de la Collectivité et des organismes sociaux, *«cela ne suffit pas»*. Il appelle à une adaptation des règlements sociaux à nos réalités (coût de la vie, difficulté de transports). *«Les Corses ne sont pas égaux aux autres!»* se désole-t-il.
Bref, il faut une vie moins chère et plus de moyens. S'attaquer notamment aux gros postes de dépenses des familles que sont l'alimentaire, l'énergie, le logement.

Pour Georges Guironnet, l'énergie est un élément clé de la résolution des problèmes. Mais *pour sortir d'un trou, il faut commencer par arrêter de le creuser!*
La solution: *«construire les chemins de l'autosuffisance»*. Et vite! L'augmentation des besoins en énergie va croître de +35% d'ici 2050: la population s'accroît, les besoins aussi, les coûts des énergies carbonées explosent. Elles représentent l'essentiel de notre énergie consommée, 86% tous usages confondus pour 14% seulement pour les énergies renouvelables... c'est tout dire.
Pourtant *«l'éléphant est dans le salon!»*, s'exclame Georges Guironnet: le soleil brille 300 jours par an! Il alerte sur l'importation par câble, son coût exponentiel, son origine nucléaire, *«l'énorme problème du démantèlement»*... alors qu'on peut développer les EnR *«de manière extrêmement importante si on les stocke!»*
Et il y a une solution déjà expérimentée à Vignola: l'hydrogène! *«C'est LA solution pour à la fois stocker et déplacer de l'énergie»* à condition de s'y mettre vite.
«Partout en Europe se créent des giga-factory de plusieurs dizaines d'hectares, pour produire des électroliseurs - l'outil qui permet de transformer l'électricité solaire en hydrogène - et des piles à combustibles - l'outil qui permet de transformer l'hydrogène en électricité.»
«Si on laisse les grands lobbies s'accaparer la gestion de l'hydrogène et de la mobilité... tout va se développer sans nous!» prévient Georges Guironnet qui appelle à la mise en œuvre d'un *«modèle économique partagé»*, associant Collectivités, habitants, acteurs locaux, avec de l'investissement local et une maîtrise locale, *«pour s'affirmer dans le domaine de l'énergie... au bénéfice des plus pauvres, par la création d'emplois et par un coût de l'électricité maîtrisé.»*

Laurent Papazian appelle à la création d'un CHU pour lutter contre la précarité sanitaire. Les arguments ne manquent pas: vieillissement de la population, démographie déclinante du corps médical, inégalité d'accès aux soins (20% ...

... des soins sont réalisés hors de Corse), très faible taux de ratio lits d'hospitalisation par habitant, inégalité d'accès aux études supérieures, pour Médecine comme pour les formations infirmières ou paramédicales...
Et les atouts sont nombreux : l'université avec sa première année de Médecine, des hôpitaux à mettre en réseau, un CHU n'étant pas un établissement sur un seul site mais *« un moteur pour la mise à niveau des établissements dont on dispose »* précise Laurent Papazian. Nul besoin de se disputer donc sa localisation. Autre atout : des médecins hospitalo-universitaires à rapatrier en identifiant les spécialités *« en souffrance »*, en conventionnant avec d'autres CHU comme Marseille ou Nice, des équipes de chercheurs à constituer, une nouvelle dynamique avec l'installation récente de trentenaires.
Deux tiers des étudiants ayant fait leur première année de Médecine en Corse sont intéressés pour avoir une activité dans le CHU de Corse. Et 70 % de ceux qui ont obtenus leur diplôme seraient prêts à y exercer ! Laurent Papazian prône une montée en charge universitaire : des dossiers ont été déposés au ministère pour obtenir la seconde et la troisième année de Médecine à Corti. Même chose pour les formations paramédicales, autant d'appels entendus par l'Exécutif de Corse, confirme Bianca Fazi qui présentera un rapport devant l'Assemblée.
Concernant la recherche, des projets sont déjà en route. *« C'est un vecteur d'emplois directs au sein d'unités de recherche »* dit Laurent Papazian, et indirects par la création de start-up. C'est dire si un CHU ouvre de nombreuses perspectives de développement ! Sans parler de l'accès aux soins grandement amélioré, la lutte contre le renoncement aux soins et les retards de diagnostics, explique Laurent Papazian qui estime à plusieurs centaines les patients à Bastia en attente d'actes chirurgicaux.

« ***Nous sommes là pour témoigner que la pauvreté augmente.*** *Ces chiffres de l'Insee qu'on a tous les ans avec trois ans de retard nous le montrent. Cela prouve bien que ce que l'on fait n'est pas suffisant »* conclut le Dr Pernin, qui poursuit son objectif : *« Fédérer les talents pour que la pauvreté recule, rassembler tous les acteurs autour d'une véritable stratégie contre la misère, faire sa part. »* ■
Fabiana Giovannini.

** La CLE regroupe 15 associations humanitaires : A Fratellanza, Avà Basta, Avà Simu, Croix-Rouge, Fraternité du Partage, Falep, Falepa Corsica, Entraide Protestante, Hors Normes, Les Uns Visibles, Médecins du Monde, Présence Bis, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire.*

Langues minoritaires

Présence sur le net : une nécessité vitale

Le combat pour les langues régionales et minoritaires doit faire face à un nouveau front, celui de la présence sur Internet et dans l'environnement digital. Depuis 20 ans, le développement des réseaux sociaux révolutionne le rapport entre les citoyens et les médias, et, sans une présence sur le net, une langue sera vouée à la marginalisation. Basques et catalans sont précurseurs en ce domaine, et ils sont venus présenter au Parlement européen, devant l'intergroupe Traditions nationales et langues minoritaires, le résultat très probant de leur investissement sur ce sujet crucial pour l'avenir.

Catalan : un coup gagnant avec Google

Une dizaine d'associations de la société civile catalane, des Baléares et du Pays Valencien se sont regroupées au sein d'une « Alliance pour la présence dans le monde digital du catalan », avec le soutien du gouvernement de la Generalitat.
Le catalan est certes une langue très répandue : 10 millions de locuteurs (neuvième langue la plus parlée d'Europe, au même rang que le tchèque, le grec, le portugais ou le danois), et elle est traditionnellement bien en avance face aux évolutions du web.
Cette « alliance catalane » a observé l'évolution de la présence du catalan sur le web selon plusieurs approches, plateformes audiovisuelles, applications pour les mobiles, les algorithmes, les applications domestiques, les médias sociaux et les contenus sur le web.
Ces observations ont détecté un problème grave avec Google. À compter de la mi-2022, les usagers catalans du web ont remarqué que, même si leur appareil était configuré pour donner la priorité à la langue catalane, ce sont des contenus en espagnol qui leur étaient proposés par le moteur de recherche, quand bien même le sujet demandé était formulé en catalan ou par un mot identique au catalan et au castillan. Le nouvel algorithme de Google menaçait donc la visibilité du catalan sur internet où les usagers ont accès à des contenus via les moteurs de recherche.
Face à cette discrimination, ils ont mis en œuvre une stratégie en quatre points : documenter le phénomène de façon objective, en se basant sur des données, et non sur une perception subjective ; identifier les interlocuteurs techniques appropriés dans les centres de recherche des compagnies du web ; coopération directe avec eux pour trouver une issue ; évaluation des effets de chaque modification obtenue.
Pour recueillir des données incontestables, ils se sont mis en rapport avec plus de 600

producteurs de contenus en catalan, dans le monde économique, les administrations et universités, les médias, etc., afin de bâtir une référence basée sur une année d'observations. Cela leur a permis de mettre en évidence une chute spectaculaire, de l'ordre des deux tiers, du trafic vers les versions catalanes des sites entre janvier et décembre 2021. 80% du trafic ainsi détourné était allé vers des sites en castillan. Et cela quelles qu'aient été les préférences affichées par l'internaute en faveur du catalan.
Ces données ont été transmises en juin 2023 au gouvernement catalan, qui les avaient commandées, et aux centres de recherche de Google et de Microsoft. Ces derniers ont apporté un grand intérêt à la question: *« nous avons éveillé leur attention sur une question qu'ils n'avaient pas encore prise en compte. »*
Fin août 2023, Google modifia ses algorithmes et les usagers commencèrent à ressentir les effets de ces modifications. Le 8 septembre Google officialisa sa démarche par une publication sur les réseaux sociaux. Les résultats sont spectaculaires : avant les modifications par Google, que ce soit dans le top 10 ou le top 3 (dont wikipedia) des recherches lancées par les internautes pour avoir accès à des contenus internet, les sites proposés en catalan étaient bien moins nombreux que ceux proposés en castillan. Après les modifications, ils étaient presque équivalents dans le top 10, et les sites en catalans étaient davantage proposés pour les recherches du top 3. Cette tendance s'est stabilisée depuis.
Fière de ce résultat probant, l'Alliance pour la présence dans le monde digital du catalan, fundacio.cat, s'investit pour assurer le suivi de la situation du catalan sur le net, et il veut s'impliquer pour aider d'autres langues à franchir les obstacles du net grâce à l'expérience qu'ils ont acquise.

Euskadi : un observatoire de la langue sur le net

La Fondation « Puntu.eus » a développé l'observatoire de langue basque sur le net. Cette initiative *« a soulevé nos préoccupations quant à une discrimination perçue à l'encontre des langues minoritaires, notamment le basque, à travers les algorithmes des moteurs de recherches principaux, particulièrement Google. »*
Il a été créé l'extension « .eus » pour les sites ayant un contenu important en euskara, et contribuant à la promotion du Pays Basque et de sa culture.
Régulièrement, la fondation basque « puntu.eus » suit les évolutions de deux critères : le développement des domaines en « .eus » ; le statut de la langue basque sur le net.
Comme en Catalogne, les basques ont mis en évidence une discrimination manifeste à l'encontre du basque par les moteurs de recherche, favorisant l'espagnol. Par exemple, en lançant la recherche sur le mot-clef « j'accuse » en référence à Emile Zola, l'internaute basque reçoit plus souvent la page wikipedia en espagnol alors qu'elle existe également en basque. Conséquence : perte de visibilité de l'euskara, baisse du nombre de visites pour les sites rédigés en basque, et usage préférentiel de wikipédia en espagnol plutôt qu'en basque par les étudiants et les académies.
Ce 11 septembre 2023, la fondation basque a saisi à son tour les ingénieurs de Google, qui ont affirmé leur intention de mieux traiter les langues comme le basque. Les résultats ont été rapides et une recherche par un mot-clef basque, ou autre non espagnol, renvoie désormais à 80% vers un contenu en langue basque, quand le ratio était d'à peine 45% avant.
Mais cela reste insuffisant car les autres services offerts par Google continuent d'ignorer la langue basque, tels que Google Ads pour les publicités, y compris sur les sites basques, Google Chrome (73% du marché) et Advanced Search (96% du marché), moteur de recherche très utilisé notamment par les universitaires.
Derrière ces combats se jouent des défis considérables. Ces technologies nous envahissent toujours plus, à travers les interconnections et le pilotage des appareils de notre vie courante. L'environnement digital nous amènera à prévoir le déclenchement d'un appareil électroménager, l'animation d'un jouet, éclairer la télévision, ou la lumière, etc., par la voix. Que deviendrons nos langues si cet environnement est réservé aux langues dominantes ?
C'est tout l'enjeu de l'action menée par les catalans et les basques, et que chaque langue minoritaire doit rejoindre. ■

François Alfonsi.

L'Europe doit accorder un statut officiel à ses langues historiques !

Le 19 octobre dernier, en réunion de la commission des Affaires constitutionnelles (AFCO) du Parlement européen, François Alfonsi a interpellé le secrétaire d'État espagnol, M. Pascual Ignacio Navarro Rios sur la reconnaissance des langues basque, catalane et galicienne. Pour l'eurodéputé de la Corse, l'Europe doit accorder un statut officiel à ses langues historiques. Voici l'échange.

« Le 24 octobre prochain, le Conseil aura à se prononcer, sur proposition de la Présidence espagnole, sur l'octroi du statut de langue officielle de l'Union européenne au catalan, puis au basque et au galicien.
Au nom de mon groupe, je souhaite remercier l'Espagne de prendre une telle initiative qui met fin à l'exclusion de plusieurs langues européennes historiques qui sont privées d'une reconnaissance par l'Union européenne alors que certaines sont parlées par des millions d'européens.
Cet exemple donné pour le respect de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe est en phase avec la devise énoncée dans les Traités : « L'unité dans la diversité ». En tant que membre de la commission des Affaires constitutionnelles, je salue cette initiative.
Cet exemple est aussi politiquement le bienvenu à l'heure où l'Europe envisage un futur élargissement notamment vers l'Ukraine et les Balkans ; là où la question du respect des minorités sera essentielle pour réussir. »

La réponse du secrétaire d'État espagnol, M. Navarro Rios

« Pour ce qui est de la question de M. Alfonsi, je voudrais lui répondre, c'est vrai que c'était une proposition de l'Espagne que l'on introduise dans le régime linguistique de l'Union européenne les autres langues officielles de notre pays. Je le remercie de ses paroles, c'est vrai que c'est à l'ordre du jour du Conseil, affaires générales. » ■

Inizià

L'incubateur d'entreprises innovantes fête ses 10 ans

En 2006, à l'initiative de la Collectivité de Corse et de l'État, un incubateur porté par l'Agence de développement économique de la Corse est fondé pour soutenir la création d'entreprises innovantes. De cette initiative nait Inizià en 2013, association loi 1901 financée à 80% par la Collectivité de Corse, ainsi que par l'Union européenne, le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, et les cotisations des membres. Inizià accompagne et finance la création d'entreprises insulaires pour un investissement de 33 000 euros en moyenne. L'incubateur corse fait partie des 19 incubateurs publics de France, et a participé à l'incubation de 77 projets et à la création de 74 entreprises avec la création de plus de 200 emplois directs et 500 emplois indirects avec 30 millions d'euros de fonds levés par les start-ups accompagnées.

La mission de l'incubateur est alors de fournir un « coaching » à ces entreprises, et leur permettre de développer leur idée plus rapidement. Les entreprises innovantes, c'est-à-dire celles qui améliorent des produits ou des usages, ne concernent pas que les secteurs numériques ou technologiques mais peuvent également concerner des secteurs traditionnels. C'est le cas de certains projets du secteur agroalimentaire ou énergétique, qui font face à des enjeux majeurs dans le contexte du changement climatique. Certaines entreprises rencontrent alors un succès européen ou international comme Driveco dont l'action consiste à développer le mix énergétique en Corse avec des installations solaires et qui a pu lever plus de 250 millions d'euros. Accompagner les entreprises innovantes est alors décrit comme une *« nécessité en terme économique et de développement »* par son président Jean-Nicolas Antoniotti, qui précise que ce sont les entreprises innovantes qui ont besoin de l'accompagnement le plus fort, et qu'Inizià continuera à participer au développement économique de la Corse encore longtemps. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**

Corsicadoc

Le bastiais François Charles remporte le prix du court métrage du jury jeune

La 17e édition du festival Corsicadoc se déclinait cette année autour du thème du portrait, l'occasion de découvrir le travail de multiples cinéastes et documentaristes comme Claire Simon, mais aussi de Wang Bing, de William Klein, de D.A. Pennebaker et bien d'autres. Le 15 octobre dernier, en clôture du festival à Aiacciu, le jury jeune a récompensé le réalisateur François Charles pour son film « OPD », seul film corse sélectionné, une enquête dans le milieu gay insulaire menée depuis 2016. Le documentaire d'une trentaine de minutes donne un aperçu des problématiques que rencontrent les personnes homosexuelles en Corse en interrogeant des habitants de l'île et des membres de la diaspora. Les témoignages recueillis souhaitent briser alors l'omertà sur les façons d'aimer en Corse, sujet encore tabou aujourd'hui. François Charles a parcouru l'île mais également Paris, Marseille et Bordeaux durant cinq années et nous offre un portrait de personnes qui nous racontent leur parcours d'acceptation de soi. « OPD », un titre choisi pour interpeler le spectateur et *« renverser le stigmate et en faire un élément de militantisme »*, et pour montrer que la honte ne se situe pas du côté des personnes homosexuelles mais bien du côté des agresseurs. Malgré la difficulté du sujet, François Charles réussi à obtenir les témoignages de cent cinquante personnes, dévoilant des parcours d'acceptation parfois compliqués mais pas toujours négatifs. Les témoignages, à 80% anonymes, dénoncent alors l'intimidation, les agressions ou encore la difficulté d'assumer une identité particulière face à une pression due à l'isolement géographique en Corse ou encore à des *« pressions identitaires. »* ■
Pauline Boutet-Santelli.

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

De 1999 à 2002, le processus de Matignon se mène difficilement. Débat dans le débat, la question de l'enseignement généralisé de la langue corse… Le 13 avril 2001, Max Simeoni signe un éditorial dans ARRITTI en forme de réquisitoire contre le jacobinisme. 20 ans plus tard, sa plaidoirie reste d'actualité : la coofficialité doit finir par s'imposer.

LINGUA

Matignon et la bataille de la langue

Matignon et la bataille de la langue

par Max Simeoni

L'action se déplace sur le Parlement français, prochaine étape attendue pour savoir si le projet Matignon sera un début de l'évolution des rapports Corse-France ou l'offre d'une bouillie de chat. L'enjeu de la langue corse est pourtant clair.

Le « facultatif » que les jacobins au nom de la liberté et des principes républicains opposent à « l'obligatoire » est en réalité une grave atteinte à la vérité scientifique et aux principes universels.

La science linguistique nous apprend que lorsque deux langues sont utilisées sur un même territoire, la facultative est condamnée à terme. Pour qu'une langue vive sans péricliter, elle doit occuper de ce fait tout le champ de l'activité humaine sur son territoire, et pour cela, de nos jours, elle doit être officielle. Elle doit être parlée et écrite dans tous les actes de la vie sociale, administrative et économique et dans l'enseignement non seulement langue enseignée, mais langue d'enseignement. Le locuteur doit pouvoir assurer toute sa dimension humaine et sa promotion sociale dans cette langue autant que dans l'autre. Bien plus, dans cette coexistence, la langue qui a vocation internationale aura toujours un avantage et il faudra à chaque instant compenser le handicap relatif de la langue purement locale.

La langue catalane, pourtant vigoureuse et usitée par des millions de catalanophones a ce problème par rapport à la langue espagnole. Les Catalans y veillent. Ainsi les jacobins, quelques-uns par ignorance, la plupart par mauvaise foi et cynisme, font mine d'ignorer ce drame de la diglossie. Sans exagération, ils sont coupables de crime contre l'humanité. En tuant la langue et la culture d'un peuple, ils bafouent les droits individuels des membres de ce peuple et les principes universels. Malgré leurs arguties, ils n'admettent pas ces valeurs universelles et ils veulent aliéner les esprits, les assujettir, les soumettre à la culture des plus forts par une hégémonie totalitaire. Leur stratégie est oblique. Ils cherchent (et réussissent hélas !) à convaincre leurs victimes qu'ils n'y sont pour rien, que c'est inévitable ou que l'enjeu n'en vaut pas la chandelle...

S'ils s'insurgent contre la suprématie de l'anglais, c'est au nom de quoi si ce n'est contre la loi du plus fort et pour conserver leur droit à leur culture, ce qui n'est que simple justice. Pourquoi alors nous appliquent-ils la loi de la force ?

Les arguments avancés mine de rien rendent compte de cette hypocrisie. *« N'est-ce pas perdre son temps ?... ne vaut-il pas mieux bien apprendre aux enfants le français et l'anglais ?... ce sera plus utile !... »*, etc. Ils sont sourds quand les linguistes leur expliquent que les langues c'est d'abord des sons, des phonèmes entendus au berceau, que leur apprentissage est plus aisé dans la toute première enfance, plus difficile après 10 ans, que les enfants bilingues maîtrisent mieux les deux langues que les enfants monolingues la leur. Avant, ils disaient que la connaissance du corse était un handicap pour parler bien le français, le seul d'ailleurs qui assurait en fait la promotion des individus. Nos parents ont cru ces mensonges. Or la gymnastique à deux échelles de référence linguistique augmente plutôt la capacité des enfants aussi dans toutes les autres matières.

Il y a une 3e considération que le jacobin se garde de dire : le coût. Il faut former des maîtres, dégager des postes, des moyens budgétaires. Ils veulent garder cet argent. Soit ! Mais alors qu'ils nous laissent faire notre propre effort, notre devoir de Corse et d'abord qu'ils reconnaissent notre droit universel à notre langue, qu'ils nous laissent entière compétence et nous saurons faire nos choix budgétaires.

Ce qu'on demande aujourd'hui dans le cadre du projet Matignon est bien peu de choses : l'enseignement généralisé du corse sauf pour ceux qui le refusent. Le système jacobin a asphyxié notre langue en décorsisant les mères corsophones un peu plus à chaque génération au point que la langue est absente autour de la plupart des berceaux. Elle n'est plus une langue maternelle. Elle est devenue une langue de plus en plus confidentielle, sans valeur sociale reconnue, affective pour les derniers locuteurs, et facultative dans l'enseignement officiel qui la tolère à son corps défendant.

Pour combler ce hiatus mortel au niveau des berceaux, il nous faut le relais d'un enseignement généralisé et efficace capable de fabriquer à nouveau génération après génération des parents naturellement corsophones. Elle doit redevenir une langue maternelle pour arriver à être de nouveau la langue nationale du peuple corse.

Certains diront que malgré tout, elle ne peut plus être sauvée. C'est une chose qu'elle meurt d'une mort naturelle, c'est tout autre chose que de l'achever en l'étouffant dans son lit de souffrances avec un coussin sur la tête.

Exagérons-nous nos demandes pour Matignon ? Face à cette terrible réalité, elles sont minimales, insuffisantes. Il faudra bien d'autres mesures pour lui donner un statut de langue « territoriale » corse. Les jacobins ne veulent pas nous donner des droits issus de la loi. Ils préfèrent traiter nos demandes par l'administratif seulement ce qui permet de manipuler en faisant semblant de répondre à la poussée quand elle est trop forte et de créer en même temps les conditions du sabotage sournois en jouant sur les budgets, les postes, les horaires dissuasifs pour étouffer lentement la poussée. Ils épuisent nos défenses dans des combats vains.

C'est un droit universel à part entière, il ne doit avoir aucune restriction, les entraves doivent sauter, les moyens doivent suivre, la coofficialité finir par être la règle. Tout le reste n'est que duplicité et hypocrisie. ■

Sortie du premier EP du groupe l'Oscuru

Groupe de métal en langue corse

« On peut chanter dans une langue minoritaire et s'exporter à travers le monde. »
L'Oscuru est un groupe de métal en langue corse né en 2020 à Aiacciu et dont le premier EP est sorti le 30 mai 2023. Le groupe est composé de Benjamin Rusterucci, Julien Pasqualaggi et Marc'Antone Mucchielli et a été créé avec Baptiste Nativi, Nicolas Galleri. Marc'Antone Mucchielli répond à nos questions.

Est-ce que tu peux nous présenter le groupe et son style ?

Moi c'est Marc'Antone, je suis chanteur compositeur et auteur du groupe. Benjamin Rusterucci est le second chanteur et Julien Pasqualaggi est guitariste. Avec mes amis on venait d'univers musicaux très différents. Il a fallu d'abord un processus pour trouver un style qui nous conviendrait et où il était possible d'introduire la langue corse avec une ambiance qui allait permettre de respecter les accents toniques et la musicalité de la langue. On est un groupe post métal alors on va emprunter au métal son univers thématique, son univers sonore. On va utiliser du métal par son background plutôt que la musicalité en elle-même.

Est-ce que tu craignais la façon dont la Corse allait accueillir un groupe de métal en langue corse ?

Non, personnellement j'ai eu tout un chemin culturel militant et par le fait que mon père est prof de Corse et que moi aussi j'ai fait une licence Studi corsi. La langue corse, je l'ai prise comme quelque chose d'assez naturel je ne l'ai pas intellectualisée de quelconque manière. Mais dans mon parcours je me suis effectivement bridé un long moment puis on a envie de s'émanciper de ces carcans qui finalement desservent plus la langue qu'autre chose.

Pourquoi avoir appelé le groupe l'Oscuru ?

Ça vient à la base de la chanson *Chjaru oscuru* de Canta u populu corsu. On s'est beaucoup calqué sur l'idéal de Natale Luciani en termes de politique et d'idéologie, c'était quelqu'un d'assez ouvert. *Chjaru oscuru* c'est emblématique de la guerre fratricide et cela symbolisait bien cette ambiguïté et cette dualité qu'il y avait dans l'univers du groupe. On a choisi de ne garder que *l'Oscuru* avec l'idée que c'est des ténèbres que va naître la lumière, uniquement retourner aux ténèbres pour que l'on puisse retrouver un peu d'espoir dans notre île.

Vous avez sorti trois morceaux, quels sont les thèmes abordés ?

On a beaucoup emprunté à l'ésotérisme local puis l'anthropologie et l'ethnologie et toutes ces sciences divinatoires à l'ancienne. C'est assez passionnant parce que c'est quelque chose qui va rejoindre beaucoup de populations dans le monde et pas seulement, dans le bassin méditerranéen et il y a ce côté assez universel finalement qui est en même temps très marqué localement, par exemple avec le thème des *mazzeri*. On va s'appuyer sur un imaginaire qui est très local mais en même temps avec un côté très ouvert qui me fait penser à plein d'autres groupes de métal notamment scandinaves où on peut facilement se représenter la nature même si on ne comprend pas leur texte.

Est-ce que ce sont les groupes de métal dans des langues minoritaires comme les groupes scandinaves qui t'ont inspiré pour faire du métal en langue corse ?

Ce sont les groupes scandinaves qui m'ont fait comprendre que l'on peut chanter dans une langue minoritaire et s'exporter à travers le monde sans aucun problème, c'est-à-dire que le métal c'est un style qui par définition a une super ouverture. Tout particulièrement le groupe qui m'a fait réaliser cela c'est un groupe dont je suis fan qui est islandais c'est Solstafir, qui chante en islandais, une langue minoritaire comme la nôtre. La langue n'est pas leur force première mais pourtant c'est magnifique ce qu'ils font et ça ne les empêche absolument pas de faire des tournées aux États-Unis.

Quels sont les groupes et les albums qui vous ont inspirés ?

Forcément au niveau local c'est Canta u populu corsu à 100% surtout au début du groupe avec des morceaux comme *Mal'conciliu* ou même *Amicu ci si tù*. On retrouve ces ambiances de polyphonies qui peuvent parfois être dissonantes. Le premier Canta avec ce côté peu produit dans l'album et ce grain qui donne un charme vraiment particulier. Après, un groupe français comme Alcest a été une inspiration notamment en termes de tessiture et des envolées vocales qui m'ont fait réaliser que je pouvais chanter ce style en corse. Sinon il y a Amenra c''est un groupe belge qui chante d'ailleurs en flamand et a cette grosse influence aussi pour l'ambiance très noire très sombre. Il y a *Kodama* d'Alcest, *Mass VI* d'Amenra, ou encore j'aime beaucoup le charme de l'enregistrement du *Théâtre de la ville* de Canta ça m'a vraiment beaucoup plu puis il y a ces versions de *Mal'Conciliu* de Dumè Gallet qui m'ont toujours subjugué.

Est-ce que vous avez des projets ?

On n'a pas fait de concert pour l'instant parce que c'est un projet qui est très récent. On a fait un premier EP de trois titres et on prépare deux titres qui sont déjà enregistrés, on est en phase de mixage. Donc pour l'instant on est sur un projet studio et on espère le porter d'ici peu de temps sur la scène. La priorité c'est de concrétiser un premier album avec les deux titres qui vont sortir, aller sur un son plus mature par rapport à l'EP puisque forcément il y a cette part d'insatisfaction et de frustration qui est bénéfique et quand même positive parce que ça nous pousse à aller plus loin. J'ai envie d'aller plus loin en tout cas par rapport à ce que j'avais en tête au début, pour pouvoir concrétiser ces idées. Nous nous tournons également vers les arts visuels, nous venons de tourner un clip réalisé par Marie Frediani. Il y a également le clip d'un morceau réalisé avec le groupe basque Botakantu, sur le morceau *Uda*, racontant l'histoire de la militante de l'ETA en cavale Maddi Heguy, avec de fortes empreintes politiques. ■

Entretien réalisé par Pauline Boutet-Santelli.

Battista Acquaviva
Spìriti corsi

Battista Acquaviva v'invita :

♦ Marti u 21 di nuvembre in Bastia (Museu),
Cunferenza à 6 ore è mezu
« A mùsica, a Corsica è l'altrò » (gràtisi).

♦ Vennari u 24 di nuvembre à E Ville di Petrabugnu, Chjesa Santa Lucia,
7 ore è mezu in cuncertu gràtisi.

♦ Dumènica u 3 di dicembre in Parigi, à 4 ore à l'Eglise luthérienne de la Rédemption (9e).
Biglietti (Parigi) : www.battistaacquaviva.com

➛ Risignamenti : 06 79 14 30 18

Entre Castres et Toulouse, l'A69

L'autoroute de la discorde

Ce week-end, une manifestation rassemblant plusieurs milliers de personnes a eu lieu pour protester contre la construction de la future A69. Prévue pour 2025, la mise en service prévoit un chantier titanesque pour gagner une vingtaine de minutes, gain estimé en temps pour relier les deux villes de Castres et de Toulouse. Les opposants à ce chantier élèvent leurs voix depuis l'annonce officielle du début des travaux en mars dernier.

Ce projet, déclaré d'utilité publique en 2018, a pour objectif de ramener le temps de trajet entre les deux villes de Castres et Toulouse, à tout juste une heure.
C'est une enquête publique en 2010 (il y a 13 ans !) qui a conclu à la nécessité d'une telle autoroute. On comprend aisément que les réponses d'hier ne sont pas suffisantes face aux questions d'aujourd'hui, en connaissance des enjeux climatiques. Dans une région où les transports en commun, notamment le ferroviaire, sont sous-développés pour couvrir le territoire et le relier aux autres régions, ce futur chantier est largement décrié.

Un projet anachronique vu l'urgence climatique

Tout d'abord par les associations de protection de l'environnement qui font valoir la perte grave causée par le chantier. Artificialisation des sols, abattage d'arbres par milliers, mais également expropriations d'agriculteurs dont les terrains se situent sur le tracé. Ces collectifs soulignent que ce projet a reçu des avis défavorables du Conseil National de la Protection de la Nature et de l'Autorité Environnementale, estimant que l'impact socio-économique de la future autoroute ne compense pas les atteintes causées à l'environnement. Le « tout-voiture » reste encouragé par ce type de projets ne permettant pas de développer les autres alternatives moins polluantes. D'autres vives critiques s'élèvent pour dénoncer le prix élevé pour les futurs usagers, qui ne pourront pas emprunter les autres itinéraires alternatifs qui seront bientôt privatisés.

Une opposition grondante

Thomas Brail est un des premiers opposants à ce projet, et particulièrement à l'abattage de nombreux arbres. Mobilisé depuis 2019, ce militant a effectué une grève de la faim de plus de 40 jours dans le but de suspendre le projet tant que la justice ne s'est pas prononcée sur les différents recours déposés. En avril, aux côtés des Soulèvements de la Terre, de la confédération paysanne et d'Extinction Rebellion, entre 6000 et 8000 personnes se sont réunies contre le projet. En octobre 2023, 1500 scientifiques du mouvement Scientifiques en Rébellion se positionnent dans une lettre ouverte (*L'Obs*, octobre) pour son abandon. Des paroles qui n'ont pas été entendues par le gouvernement et particulièrement le ministère des Transports qui défend *« jusqu'à son terme »* le projet. Mise en place le week-end du 21-22 octobre, une Zone à Défendre a été installée dans des maisons abandonnées à la Crémade, au commencement du tracé. Appuyée par les milliers de manifestants, cette ZAD n'aura vécu que quelques heures. Elle a été évacuée par la police dans la journée de dimanche 22 octobre. On dénombre une trentaine de blessés, délogés à coup de véhicules blindés et de gaz lacrymogènes...
Les militants n'ont cependant pas renoncé à stopper ce projet destructeur : les nombreuses associations et collectifs prévoient la reconstruction de la ZAD au plus vite et de nouveaux appels à manifester dans les jours qui viennent. ■

Léa Ferrandi.

Signez la pétition contre le projet : https://stop-a69.agirpourlenvironnement.org/

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Réalisation d'un film documentaire sur Pasquale Paoli à l'occasion du tricentenaire de sa naissance.
Numéro de référence : 2023-8DP-0262
Date limite de remise des offres : Jeudi 30 novembre 2023 à 12h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2023

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618
20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30
SIRET 33035573600019

Référence acheteur : 23/FS/009

L'avis implique un marché public.
Objet : Transport aller/retour de marchandises et matériels pour le Salon de l'agriculture 2024
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
. 20% Valeur technique
. 80% Prix des prestations
Remise des offres : 06/11/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 17/10/2023
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : http://www.marches-publics.info

---

AVIS

Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LUCE E STELLE
Objet social : Production audiovisuelle
Siège social : Lieu dit brancale, 20290 LUCCIANA
Capital : 5 000 €
Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS BASTIA
Gérance : Monsieur REGOLI Pascal, demeurant Lieu dit brancale, 20290 LUCCIANA

Le gérant

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : Corse Horizon.
Forme : SARL.
Capital social : 7774,90 euros.
Siège social : Résidence Santa Catalina, 20217 St Florent.
351078704 RCS de Bastia.

Aux termes de l'AGE en date du 17 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 17 octobre 2023, de transférer le siège social à 13 Rue de la Passerelle, 20217 St Florent.
Mention sera portée au RCS de Bastia.

Catherine COSTA - AVOCAT
22 Lot ARBUCETTA - 20620 - BIGUGLIA
Tél. : 04.95.38.89.69.

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BIGUGLIA du 27 septembre 2023, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : SAS JPL HOLDING
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Siège social : Lieudit OLIVETTO- route du village 20600 FURIANI
Capital social : 35.343 euros
Objet : La gestion de titres, valeurs mobilières et l'investissement pour son compte ou celui de tiers par tout moyen que ce soit, notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion. La gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier et de tout patrimoine quelque soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale.
Président : Monsieur Jean-Pierre LONGO demeurant à Lieudit OLIVETTO 20600 FURIANI
Exercice du droit de vote : Tout associé participe aux assemblées avec autant de voix que d'actions et si la société ne comporte qu'un associé, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les statuts aux associés.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis et mention, Le Président

AVIS

SAS PLEIN SOLEIL
1 avenue BEVERINI 20000 AJACCIO
RCS d'Ajaccio : 494 320 302

Suivant délibération du 24 octobre 2023, les associés de la SAS PLEIN SOLEIL ont décidé d'annuler la précédente AGE du 12 octobre 2023, de confirmer M. LANTIERI Antoine dans ses fonctions de Président et ont pris acte de la démission de la SCI BAOBAB, représentée par M. ACHCAR Gérard Pascal es qualité d'administrateur le tout avec effet à la date dudit jour.

AVIS

SAS LIBERTA
1 avenue BEVERINI 20000 AJACCIO
RCS d'Ajaccio : 494 320 526

Suivant délibération de l'AGE du 12 octobre 2023 les associés de la SAS LIBERTA ont décidé de confirmer M. LANTIERI Antoine dans ses fonctions de Président et ont pris acte de la démission de la SCI BAOBAB, représentée par M. ACHCAR Gérard Pascal es qualité d'administrateur le tout avec effet à la date dudit jour.

AVIS

DU SUD ET DU LEVANT
1 avenue BEVERINI 20000 AJACCIO
RCS d'Ajaccio 494 320 526

Suivant délibération de l'AGE du 12 octobre 2023 les associés de la SAS DU SUD ET DU LEVANT ont décidé de confirmer M. LANTIERI Antoine dans ses fonctions de Président et ont pris acte de la démission de la SCI BAOBAB, représentée par M. ACHCAR Gérard Pascal es qualité d'administrateur le tout avec effet à la date dudit jour/

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MERCORIU

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHÉ DE TRAVAUX

1) Organisme qui passe le marché :
COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MERCORIU
20250 - SANTA LUCIA DI MERCORIU - Tél : 04 95 47 12 00 - Courriel : mairie.santaluciadimercoriu@orange.fr
2) Objet du marché : Réfection de la toiture de l'Eglise.
3) Suite à l'appel d'offres déclaré infructueux du 10/07/2023
4) Décomposition en lots :
Lot n° 1 : Réfection de la toiture de l'Église
5) Caractéristiques principales : Lot n° 1 : Réfection du toit de l'Église avec remplacement de la charpente, changement de lauzes, Mise en place de gouttières, remplacement des portes.et reprise intérieure des dégâts occasionnés par les pénétrations d'eau.
6) Critères de sélection des candidatures :
Se référer au règlement de la consultation.
7) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 40 % : Prix des prestations
- 60 % : Valeur technique de l'offre

8) Procédure : Procédure adaptée (R.2123-1-1° du Code de la commande publique).
9) Dématérialisation : Le dépôt des offres par voie électronique est obligatoire.
Retrait du dossier de consultation des entreprises par téléchargement sur le profil d'acheteur
https://www.achatspublicscorse.com
10) Date limite de remise des candidatures et des offres : le 15 novembre 2023 à 12 h 00
11) Procédure de recours : Tribunal Administratif de Bastia Villa Montepiano - 20407 BASTIA Cedex
12) Date d'envoi de l'avis à la publication :
Le 16/10/2023.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **JFM I-TECH (SAS) -** IMMEUBLE LES MIMOSAS FOLELLI - 20213 PENTA-DI-CASINCA
ACTIVITE : ACHAT ET VENTE DE JEUX VIDÉO, ORGANISATION DE TOURNOI OU TOUTES FORMES D'ÉVÈNEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE ET DES JEUX VIDÉO, ESPACE CYBER, VENTE DE LIVRES LIÉS À L'INFORMATIQUE
RCS BASTIA B 819 061 052 - 2016 B 173

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **RG (SAS) -** 37B, BOULEVARD PAOLI - 20200 BASTIA
ACTIVITE : RESTAURATION TRADITIONNELLE
RCS BASTIA B 899 356 117 - 2021 B 416

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **COMMUNICATION AGENCY (SARL) -** CHEMIN DU MOULIN DE PADRONI - BICCALI - 20220 PIGNA
ACTIVITE : SANS ACTIVITTE
RCS BASTIA B 841 003 817 - 2018 B 518

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **LE ROUX DUPEYRON IVY, ALIX -** RÉSIDENCE MONTE STELLO - QUARTIER GIAMBELLI - 20200 BASTIA
ACTIVITE : PETITE RESTAURATION
RCS BASTIA A 822 389 177 - 2017 A 82

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **EL ABAD MOUNIR -** 300, RUE STRADA NOVA - 20240 GHISONACCIA
ACTIVITE : EPICERIE FRUITS ET LEGUMES
RCS BASTIA A 811 530 401 - 2021 A 11

PAR JUGEMENT EN DATE DU 17/10/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **FADDA ALEXIA -** QUARTIER A PISCINA - RES PISCINA BT 6 - 20290 LUCCIANA
ACTIVITE : VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SARDE
RCS BASTIA A 849 059 696 - 2019 A 90

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER,

TEOMAX IMMOBILIER
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : TORRA, FIGHUCCIA
20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pianottoli-Caldarello du 16 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TEOMAX IMMOBILIER
Siège social : Torra, Fighuccia, 20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO
Objet social : L'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Stéphane PIRON, né le 12 avril 1964 à Talence (33), demeurant à Torra, Fighuccia, 20131 PIANOTTOLI CALDARELLO
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions entre associés uniquement. Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

GM DESIGN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : FOCE DELL'EDERA 20169 BONIFACIO
837 902 188 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 2 octobre 2023, l'associée unique a nommé Madame Eline FERRIER, demeurant à Foce dell'Edera, 20169 Bonifacio, en qualité de gérante non associée pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2023, Madame Gaëlle MOENS, associée unique, cessant d'exercer les fonctions de gérante.

Pour avis, La Gérance

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262